



EMAKINA GROUP SA

Rue Middelbourg, 64A, 1170 Bruxelles, Numéro d'entreprise 0464.812.221

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES PROCÉDURE D'ACCÈS PAR VISIOCONFÉRENCE

Les actionnaires d'Emakina Group SA sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à distance par visioconférence le **jeudi 22 avril 2021 à 16 heures (CET Bruxelles)** depuis les bureaux de la société sis Rue Middelbourg 64A, 1170 Bruxelles.

La procédure à laquelle les actionnaires doivent se conformer pour participer à l'assemblée générale des actionnaires par visioconférence est décrite ci-dessous. Emakina Group S.A. a pris toutes les dispositions pour que les actionnaires puissent accéder à l'Assemblée Générale Ordinaire (« AGO ») des actionnaires par des moyens techniques largement disponibles et généralement acceptés qui offrent le niveau de sécurité et de confidentialité requis.

Procédure pour accéder à l'AGO des actionnaires par visioconférence

Les actionnaires qui souhaitent participer à l'AGO devront suivre les étapes suivantes :

1. Notifier leur intention de participer par email à fds@emakina.com, au plus tard le 15 avril 2021 avec tous les documents requis tels que mentionnés spécifiquement dans la lettre d'invitation publiée (preuve d'identité, une attestation de blocage pour les actions dématérialisées...).
2. Recevoir par email au plus tard le 19 avril 2021 une invitation formelle à participer à la réunion (sur le même email que celui utilisé pour notifier leur intention de participer), avec les détails de la visioconférence (lien, numéro de conférence, mot de passe) qui sera utilisée pour l'AGO des actionnaires le 22 avril 2021.
3. Le 22 avril 2021, il est conseillé aux participants inscrits de se connecter à la salle de conférence 15 minutes avant le début de l'AGO afin de disposer de suffisamment de temps pour résoudre les problèmes techniques qu'ils pourraient rencontrer.

Spécificités de l'équipement matériel et logiciel nécessaire

Bien que la conférence puisse être suivie à l'aide d'un smartphone ou d'un autre appareil mobile avec des applications ou navigateur dédiés, il est recommandé de participer en utilisant un ordinateur portable ou de bureau. Les actionnaires qui souhaitent utiliser une tablette ou un smartphone devront disposer de l'application du système de visioconférence qui sera utilisé pour la réunion, comme indiqué dans l'invitation formelle pour participer à l'AGO des actionnaires.

Afin de pouvoir accéder à l'AGO par visioconférence dans un navigateur sans devoir installer d'application de visioconférence sur votre ordinateur, votre navigateur doit avoir les fonctionnalités suivantes :

- Internet Explorer 10 ou supérieur
- Chromium Edge 80 ou supérieur
- Google Chrome 53.0.2785 ou supérieur
- Safari 10.0.602.1.50 ou supérieur
- Firefox 76 ou supérieur

Pour que l'actionnaire participant puisse suivre la réunion et y participer, il devra disposer d'un ordinateur récent et fonctionnel équipé d'un matériel approprié comprenant au moins les éléments suivants :

- Un écran
- Haut-parleurs audio
- Microphone
- Webcam ou caméra portable

Ligne d'assistance technique (disponible du 19 avril 2021 au 22 avril 2021)

L'assistance technique sera disponible :

- Par email à l'adresse apa@emakina.com
- Par téléphone au +32 491 46 08 37 (entre 9h00 et 18h00 - CET Bruxelles).

Le Conseil d'Administration